

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 03 AOÛT 2026**

**OBJET : Retrait de la délibération 12/2026**

Le trois août deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19  
Secrétaire de séance : MANUEL Agnès  
Convocation en date du : 22 juillet 2026

**PRESENTS** : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARBAN Daniel, BARTHELEMY Géraldine, BLACHE Claudie, BENEVENT Nicolas, BLANC Serge, CATELAN Thierry, DOUX Cécile, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GRAS Julien, GRAS Maïwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

**EXCUSE** : GIRAUD Sylvie (pouvoir à ACHIN Richard)

**ABSENT** : CATELAN Richard

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L 240-1 et suivants,

Vu la délibération n° 12/2026 du 2 avril 2026 approuvant les délégations accordées au Maire,

Vu les remarques des services de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité en date du 20 avril 2026 qui exposent les fragilités juridiques pesant sur :

- le non-respect de l'article L2122-22 qui oblige la précision par le Conseil Municipal des limites et/ou conditions aux délégations accordées au Maire pour les matières visées aux paragraphes 2°, 3°, 15°, 16°, 17°, 20°, 21°, 22°, 26°, 27° et 30°.

Monsieur le maire invite l'assemblée à retirer la délibération n°12/2026.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retirer la délibération n° 12/2026 du 2 avril 2026 approuvant les délégations accordées au Maire.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : [mairie@aubessagne.fr](mailto:mairie@aubessagne.fr)

